

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS POUR POULAINS BWP

1. Préambule

Le championnat des poulains est organisé pour offrir la possibilité à l'éleveur de présenter son produit à un large public. Le championnat est ouvert aux poulains des races "Belgian Warmblood" et "Poney de Selle Belge".

2. Conditions de participation

Les conditions suivantes doivent être remplies, avant qu'un poulain ne puisse prendre part au championnat national.

2.1. Conditions zootechniques:

Tous les poulains et pouliches BWP & BRp peuvent participer.

2.2. Conditions concernant le propriétaire:

Le propriétaire du poulain doit être membre de l'association du Belgian Warmblood, ou doit le devenir au plus tard le jour du championnat.

2.3. Les poulains BWP doivent être sélectionnés:

Les provinces du BWP sont responsables de la sélection des poulains. Les poulains doivent obtenir au moins 75% lors des Journées d'Élevage régionales pour être sélectionnés pour le Championnat National.

2.4. Conditions relatives à l'inscription:

L'inscription doit être effectuée correctement: à temps, en payant le montant d'inscription demandé et en indiquant les données demandées.

Le poulain doit être enregistré comme poulain stud-book auprès du BWP et doit avoir un numéro UELN. Ainsi, vous déclarez que vous n'enregistrez pas le poulain dans un autre stud-book.

3. Catalogue

Les poulains inscrits sont repris dans un catalogue rédigé pour ce championnat. L'ordre de parution des poulains se fait sur base du système informatique qui est également utilisé pour les concours.

4. Déroulement des championnats

4.1. Général

- ° Le Conseil d'Administration rédige le programme et fixe l'ordre du déroulement des championnats.
- ° L'entrée en piste se fait dans le même ordre de numéro que dans le catalogue. Les arrivées tardives ne seront pas tolérées. Une dérogation peut être faite en cas d'urgence.
- ° La présentation par poulain peut durer jusqu'à 3 minutes.
- ° La présentation se déroule comme suit: arrêt devant le jury, deux tours au trot, arrêt devant le jury. Le jury se réserve également le droit de demander à voir, durant la présentation, le galop du poulain.
- ° Les poulains sevrés sont présentés à la main. Les poulains non sevrés sont présentés en liberté avec leur mère.

4.2. Pour les poulains BWP

- ° Au cours de la première présentation, les poulains sont sélectionnés pour la finale.
- ° Les poulains peuvent participer soit dans l'option obstacle, soit dans l'option dressage.
- ° Les poulains d'obstacle seront également répartis selon leur âge avec une catégorie de poulains plus jeunes et une catégorie de poulains plus âgés.

- ° La manière de présenter les poulains lors de la finale est la même que durant la première présentation.

4.3. Concernant les poulains BRp

- ° Les poulains seront sélectionnés pour la finale lors de leur première présentation.
- ° Les participants seront répartis dans des groupes de taille sur base de leur père et mère. Dans la catégorie petite taille, seuls les poulains dont le père et la mère sont un poney de petite taille seront admis. Si nécessaire, les présentateurs seront contactés au préalable.
- ° Lors de la présentation d'un poulain qui est le produit d'un croisement poney x cheval, la mère peut aussi accompagner en piste.

5. Directives sur la présentation

- ° Poulain et mère doivent être correctement toilettés (crinière nattée).
- ° Les accompagnateurs (suiveurs) doivent être habillés en tenue BWP: un jean bleu et le nouveau pull, polo rouge. Lors de mauvais temps, l'imperméable du BWP peut être porté.
- ° Par poulain, deux présentateurs sont admis en piste. L'organisation prévoit les personnes nécessaires pour conduire les poulains en piste.

6. Le jury

6.1. Général

- ° Il y a trois membres de jury par piste. Un d'entre eux peut venir de l'étranger.
- ° Les membres de jury utilisent le catalogue pendant le jugement.

6.2. Pour les poulains BWP

- ° Le jury est indiqué sur base d'une proposition de la commission du stud-book du BWP.

6.3. Pour les poulains du poney de Selle Belge

Le jury est indiqué sur base d'une proposition de la Commission Nationale du poney de Selle Belge.

7. Donner les scores et classement

- ° Les membres du jury attribuent en commun accord un score pour chacun des éléments. Ce score est noté sur la liste des résultats.
- ° Les poulains seront jugés sur trois éléments: type et régularité sur 40 points, allures sur 40 points, expression sur 20 points.
- ° Lors de leur première présentation, les poulains seront jugés par piste comme décrit ci-dessus.
- ° Lors des finales, 1 score sur 100 est attribué par poulain.
- ° En cas d'ex æquo en finale, les scores des éléments du premier tour seront pris en compte. D'abord le score des allures, puis du type et enfin de l'expression. Si cela n'apporte pas de solution, ils restent ex æquo, sauf s'il s'agit de la première place. Dans ce cas, une revanche est organisée. Les poulains avec le même total de points après la première présentation seront classés ex æquo.

8. Annonce des résultats

Le résultat des points obtenus par élément sera disponible pour les non-sélectionnés pour la finale après que tous les poulains aient participé.

Les participants à la finale reçoivent les points de la finale. Sur demande, ils peuvent également recevoir leurs points individuels du tour de sélection.

Les poulains ayant obtenue un score de 75% à 79% reçoivent le label Poulain Prime. Les poulains avec un score de 80% et plus reçoivent le label Poulain Élite.

9. Protocole de la remise des prix BWP

Les cinq meilleurs poulains reviennent en piste dans l'ordre du catalogue. Ils seront ensuite placés pour la remise des prix en fonction de leur résultat. Les prix des autres participants à la finale pourront être retirés au secrétariat local ou à la sortie de la piste.

10. Les Prix

10.1. Général

Est prévu : une rosette pour le gagnant de chaque championnat et une coupe pour le premier. Il y a un souvenir pour tous les participants.

10.2. Pour les poulains du BWP

Pour les cinq premiers poulains il y a des prix en espèces et en nature. Les autres candidats reçoivent un souvenir.

10.3. Pour les poulains du poney de Selle Belge

La somme totale des prix et la répartition sont déterminées en dialogue avec Le Conseil d'Administration BWP.

11. Répartition des tâches et responsabilités

Le Conseil d'Administration BWP est responsable de l'organisation et du déroulement.

12. Collaborateurs

Pour l'exécution des tâches concernant l'organisation et le déroulement du programme, on peut faire appel à des collaborateurs ou à des services externes.